

Congrès 2005 du bpa

Constructions sûres et adaptées à tous les âges

23 novembre 2005, Morges

Les bases d'une construction exempte d'obstacles

Felix Bohn, Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés, CH-Zurich

Schweizerische
Fachstelle
für
behindertengerechtes
Bauen

Centre suisse
pour
la construction
adaptée
aux handicapés

Centro svizzero
per
la costruzione
adatta
agli handicappati

Felix Bohn, arch. dipl. EPF, ergothérapeute dipl. HES, titulaire d'un certificat en gérontologie INAG
Responsable du service spécialisé pour la construction adaptée aux personnes âgées
Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés
Kernstrasse 57, CH-8004 Zurich
☎ +41 44 299 97 97
alter@hindernisfrei-bauen.ch

1. Les constructions exemptes d'obstacles sont utiles à tous

Les constructions sans obstacles ne sont pas seulement utiles aux personnes âgées et handicapées. Lorsqu'il s'agit de porter une valise, de pousser un caddie ou une poussette, de partir en vacances de ski ou d'en revenir avec une jambe dans le plâtre, nous sommes tous heureux de pouvoir aller et venir dans notre appartement ou chez le boulanger sans buter sur des seuils et trouver des couloirs suffisamment larges. Des constructions adaptées aux aînés signifient donc en fin de compte des constructions adaptées à tous, car il est ainsi tenu compte de toutes les phases de la vie et de tous les états de santé. Un environnement sans obstacles est aussi un environnement sûr, raison pour laquelle construire sans obstacles c'est aussi toujours prévenir les accidents.

2. Evolution démographique et conséquences sur l'environnement construit

De plus en plus de personnes deviennent de plus en plus âgées en relativement bonne santé. Et elles aimeraient, si possible, décider elles-mêmes de leur domicile et de la forme de leur habitat. De nombreuses enquêtes montrent que la très grande majorité des personnes âgées aimerait vieillir dans son environnement habituel. Pour que cela soit possible, il faut que les logements, les édifices publics, les magasins et, de manière générale, tout l'espace public soient conçus de manière à ce que les personnes physiquement limitées puissent aussi s'y mouvoir sans restriction et en toute sécurité. Car habiter de manière autonome ne s'arrête pas à la porte du logement. Mais le souhait compréhensible de nombreux aînés de pouvoir choisir leur habitat signifie aussi que ce besoin ne pourra être satisfait que si le plus grand nombre possible de logements est exempt d'obstacles.

3. Les aînés mettent le doigt sur les erreurs de conception

Généralement, les aînés cherchent en eux-mêmes la cause de leur autonomie de plus en plus limitée. Mais l'expérience montre que les ennuis de santé ne sont qu'un des facteurs de la perte d'autonomie. Les barrières architecturales, souvent inutiles, sont tout aussi décisives. Absence de rampes et de mains courantes, marches inutiles, éclairage insuffisant ou éblouissant, portes difficiles à ouvrir et commandes inaccessibles compliquent la vie quotidienne. Là où des personnes âgées et handicapées sont confrontées à des difficultés, il y a souvent des erreurs de conception et, à y regarder de plus près, on peut dire que le problème ne vient pas seulement du handicap mais du fait qu'on les handicape.

4. Coûts

Des études montrent que les surcoûts occasionnés par les constructions sans obstacles sont beaucoup plus faibles que communément admis, sans parler des économies et des avantages qu'elles apportent aux niveaux les plus divers. Les constructions sans obstacles permettent aux aînés de vivre plus longtemps, de manière plus sûre et plus autonome. Pour le bailleur, cela signifie moins de changements de locataires, et donc moins de dépenses, ainsi qu'un plus grand choix de nouveaux locataires potentiels. Pour la société, cela veut dire moins de frais liés aux accidents et aux séjours en EMS, ainsi que moins de dépenses liées aux soins ambulatoires prodigués aux personnes âgées et handicapées. Et nous n'avons pas encore évoqué ce qui ne saurait se traduire en monnaie sonnante et trébuchante, soit les bénéfices psychologiques et sociaux qui résultent du fait que les aînés peuvent profiter de leur indépendance et restés intégrés dans leur quartier plus longtemps.

5. Critères et documentation pour les projets

Les architectes et maîtres d'ouvrage ont accès à différentes sources d'information. Ils peuvent commander gratuitement le classeur „Construction adaptée aux handicapés“ auprès du Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés à Zurich. Ce classeur contient la norme SN 521 500 qui fait autorité, l'auxiliaire de projet „Logements sans barrière & adaptables“ et diverses notices. Le Centre tient aussi à la disposition de toute personne intéressée une documentation sur des produits constamment mise à jour. Pour évaluer et clarifier les projets sur place, les architectes et maîtres d'ouvrage peuvent faire appel à un réseau de services cantonaux de consultation. Les adresses de ces services cantonaux ainsi que de nombreuses autres informations se trouvent sur le site Internet du Centre www.hindernisfrei-bauen.ch.